

Bourse et versements programmés : prendre des risques en limitant les risques

Publié le : 10/07/2015

Auteur : Olifan Group

Avec les versements programmés, l'épargnant investit chaque mois une somme fixe sur des fonds actions choisis au préalable. Quand la Bourse baisse, il acquiert plus de parts chaque mois. Quand elle monte, l'ensemble de son portefeuille se valorise. Une stratégie qui permet de gérer le risque boursier en limitant son impact.

Versements programmés, comment ça marche ?

Les versements programmés fonctionnent de la même façon que les versements sur un plan épargne logement : on fixe un montant et il est prélevé automatiquement chaque mois.

En revanche, la somme versée n'est pas rémunérée par un taux d'intérêt contractuel (2 % pour un PEL en 2015) mais investie sur un ou plusieurs fonds actions choisis par l'épargnant. J'aide mes clients à se déterminer, selon leur degré d'acceptation du risque et leur objectif de gain.

Pourquoi des fonds actions et non des fonds en euros ? Parce que **leur valeur peut varier fortement.**

Si elle baisse, l'épargnant achète plus de titres pour la même somme. Si elle remonte, c'est tout le portefeuille qui se valorise. Si elle monte beaucoup, rien n'empêche de vendre une partie des titres pour sécuriser une partie des bénéfices.

C'est ce qu'on appelle prendre des risques... en limitant les risques.

Versements programmés, quel montant et quelle durée ?

Vous pouvez mettre en place des versements programmés à partir de montants minimum de 100 à 150 euros par mois.

Les parts sont placées sur un PEA ou une assurance-vie, pour bénéficier de l'exonération fiscale des plus-values après 5 ans (PEA) ou 8 ans (assurance-vie).

En toute logique, il faut donc poursuivre les versements sur la même durée, voire davantage. Mais rien n'interdit de suspendre ou d'arrêter les versements, de les augmenter, de les réduire ou d'investir sur de nouveaux fonds.

Versements programmés, pour quels profils d'épargnants ?

Les versements programmés s'adressent à ceux qui acceptent un certain degré de risque et veulent miser sur la Bourse. Surtout s'ils y pensent depuis longtemps mais ne parviennent pas à passer à l'acte : « *acheter quand ça monte, c'est cher, acheter quand ça baisse, c'est risqué.* »

Comme expliqué plus haut, les versements programmés rendent ces deux scénarios intéressants. Et comme il s'agit d'investir une somme modique chaque mois, et non un gros capital d'un coup, l'épargnant n'a pas le sentiment de tenter un coup de poker.

En revanche, éviter les versements programmés si vous ne supportez pas le risque. Mieux vaut miser sur des fonds en euros.

Dans ce cas, pas besoin de faire des versements programmés si vous avez déjà un capital : vous pouvez l'investir en une seule fois puisque le risque de baisse est quasi

nul.

La Bourse baisse, puis remonte : quel résultat ?

	Versement mensuel	Versement annuel	Cours moyen du fonds	Parts achetées	Parts détenues	Investissement total	Valeur des parts	Valorisation
Année 1	1 000 €	12 000 €	100	120	120	12 000	1 200 000	0%
Année 2	1 000 €	12 000 €	85	141	261	24 000	22 185	-7,56%
Année 3	1 000 €	12 000 €	70	171	432	36 000	30 240	-16%
Année 4	1 000 €	12 000 €	85	141	573	48 000	48 705	1,46%
Année 5	1 000 €	12 000 €	100	120	693	60 000	69 300	15,50%

Pour comprendre l'intérêt des versements programmés, imaginons un scénario sur 5 ans dans lequel la Bourse chute de 30 % en trois ans, puis revient à son niveau initial.

Pour l'épargnant moyen, c'est un contexte peu engageant : il risque fort de ne rien faire pendant la phase de baisse, puis d'investir tardivement quand la hausse sera bien engagée.

L'adepte des versements programmés, lui, tire largement parti de la situation : à l'issue des cinq ans, son investissement se sera valorisé de plus de 15 % ! Et au plus fort de la baisse, il ne se sera déprécié que de 16 %.

La Bourse monte, puis redescend : quel résultat ?

	Versement mensuel	Versement annuel	Cours moyen du fonds	Parts achetées	Parts détenues	Investissement total	Valeur des parts	Valorisation
Année 1	1 000 €	12 000 €	100	120	120	12 000	12 000	0%
Année 2	1 000 €	12 000 €	115	104	224	24 000	25 760	7,33%
Année 3	1 000 €	12 000 €	130	92	316	36 000	41 080	14%
Année 4	1 000 €	12 000 €	115	104	420	48 000	48 300	0,60%
Année 5	1 000 €	12 000 €	100	120	540	60 000	54 000	-10,00%

Imaginons un second scénario dans lequel la Bourse monte de 30 % en 3 ans, puis revient à son niveau initial. Beaucoup d'épargnants risquent d'y laisser des plumes : ils achèteront au plus fort de la hausse, encouragés par l'euphorie générale, puis seront piégés quand les cours repartiront à la baisse.

En estimant même qu'ils auront eu le nez assez creux pour engager leurs 60 000 euros quand le titre est à 120 euros, ils auront acquis 500 titres qui après cinq ans,

vaudront 50 000 euros : plus de 16 % de pertes.

L'adepte des versements programmés, lui, aura perdu seulement 10 % au bout des cinq ans.

Et encore, on peut imaginer qu'il soit assez bien conseillé – c'est mon métier – pour **prendre une partie de ses bénéfices à la fin de chaque année de hausse.**

S'il a vendu la moitié de ses parts après deux ans (112 parts à 115 euros), puis la moitié encore après trois ans (102 parts à 130 euros), il disposera après cinq ans de 326 parts à 100 euros. Total avec les deux ventes partielles : 58 740 euros, soit 2,1 % de pertes.

Un système ingénieux, pas une martingale

Ce second scénario montre que le mécanisme des versements programmés n'est pas une martingale. On ne gagne pas à tous les coups. Mais investir chaque mois des petites sommes limite les risques et donne beaucoup plus de marges d'actions que tout miser en une fois.

Je précise que la prise de bénéfices à certains niveaux de cours n'est jamais automatisée : c'est à l'épargnant et à son conseiller de savoir le faire. Là encore, il est plus facile d'agir quand on a lissé son prix moyen grâce à des achats réguliers.

Les versements programmés restent peu répandus parmi les épargnants français. Il en va autrement pour mes clients qui sont nombreux à l'utiliser, pour des montants souvent compris entre 300 et 500 euros par mois. Pourquoi pas vous demain ?

[Par Olifan Group](#)

Lire aussi :

[Bourse : pourquoi le fonds "super performant" est un piège](#)